



Mariage en Suisse

Pour un mariage en Suisse, le/la citoyen/ne dominicain/e devra nous fournir les documents suivants:

CIToyEN DOMINICAIn

Acte de naissance (Acta de Nacimiento in-extensa)
 Légalisé par la Junta Central Electoral (JCE) et par le Ministère des affaires étrangères (Cancillería)

Déclaration d'état civil et de domicile (Declaración Jurada de Estado Civil y Domicilio)
 Elle doit être faite auprès d'un notaire et devant 2 témoins. Au verso vous trouverez des exemples
 Légalisé par la Procuraduría et par la Cancillería

Extrait du casier judiciaire (Certificado de Antecedentes Penales) *
 Légalisé par la Procuraduría et par la Cancillería

LES DOCUMENTS MARQUÉS AVEC * DOIVENT ÊTRE TRADUITS:
 1) L'extrait doit être traduit dans une langue suisse (la langue utilisée dans le canton de résidence du conjoint) par un traducteur officiel
 2) Chaque traduction doit être légalisée par la Procuraduría et par la Cancillería

4x photocopies de la carte d'identité (cédula)

4x photocopies du passeport avec les informations personnelles, renouvellement de passeport et les visas obtenus
Le nom de famille sur la carte d'identité doit être le même que sur le passeport

Remplir le formulaire "Visa D" (les infos se trouvent sur le site officiel de l'Ambassade)
 Faire 2 photocopies
 Photo: coller une photo sur chaque demande et joindre une photo additionnelle (3,5cm x 4,5cm en couleur et sur fond blanc)

DIVORCÉ

Acte du mariage précédent (in-extensa)
 Avec note marginale du divorce
 Avec date d'entrée en force
 Légalisé par la JCE et par la Cancillería

Acte de divorce (in-extensa)
 Légalisé par la JCE et par la Cancillería

Jugement de divorce
 Légalisé par la Procuraduría et par la Cancillería

VEUF

Acte de décès (in-extensa)
 Légalisé par la JCE et par la Cancillería

Veuillez annexer l'apostille correspondante à chaque document original ainsi que la(s) copie(s) des actes avec le sceau de la «Cancillería».

DE SUISSE

CITOYEN SUISSE

2x photocopies lisibles du passeport
 Informations écrites concernant le domicile exact, l'état civil et les noms des parents ou attestation d'Etat civil avec indication par écrit domicile

ÉTRANGER

2x photocopies lisibles du passeport
 2x photocopies lisibles du permis de résidence
 Acte de naissance (Acta de Nacimiento in-extensa)
 Légalisé par la JCE et par la Cancillería
 Photocopie de l'acte de divorce suisse
 Photocopie de l'acte de décès suisse

Pour chaque document et légalisation vous devez apporter une photocopie recto verso

Coûts: veuillez contacter l'Ambassade s.v.p.

IMPORTANT:

- LES DOCUMENTS ORIGINAUX SERONT ENVOYÉS EN SUISSE ET NE VOUS SERONT PAS RETOURNÉS
- LES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS AVOIR PLUS DE 6 MOIS
- LES DOSSIERS INCOMPLETS ET NON ORGANISÉS NE SERONT PAS ACCEPTÉS

La personne dominicaine doit établir une déclaration personnelle d'état civil et de domicile sous serment auprès d'un notaire (devant 2 témoins) mentionnant son domicile et son état civil. La signature personnelle doit figurer sur l'acte. Ci-dessous vous trouverez des exemples.

Déclaration AVANT le mariage

Yo, _____, dominicano, mayor de edad, **soltero**, portador de la cédula de identidad y electoral No. _____, domiciliado en _____ declaro bajo la fe de juramento:

1. Que nunca he contraído matrimonio ni civil ni canónico ni en República Dominicana ni en el exterior y por tanto mi estado civil es **soltero-nunca casado**.

2. Que mi domicilio es la calle _____ No. _____ Sector _____, ciudad _____, provincia _____, país _____.

Yo, _____, dominicano, mayor de edad, **divorciado**, portador de la cédula de identidad y electoral No. _____, domiciliado en _____ declaro bajo la fe de juramento:

1. Que tras el pronunciamiento de mi divorcio en fecha _____ no he vuelto a casarme y por tanto mi estado civil es **soltero-divorciado**.

2. Que mi domicilio es la calle _____ No. _____ Sector _____, ciudad _____, provincia _____, país _____.

Yo, _____, dominicano, mayor de edad, **viudo**, portador de la cédula de identidad y electoral No. _____, domiciliado en _____ declaro bajo la fe de juramento:

1. Que tras el fallecimiento de mi esposo/a, el Sr. _____ en fecha _____ no he vuelto a casarme y por tanto mi estado civil es **soltero-viudo**.

2. Que mi domicilio es la calle _____ No. _____ Sector _____, ciudad _____, provincia _____, país _____.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE (EN ESPAGNOL):

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Declarante debe firmar como en el pasaporte y cédula | <input checked="" type="checkbox"/> Debe aparecer la dirección del notario y teléfonos |
| <input checked="" type="checkbox"/> Firma de los dos (2) testigos | <input checked="" type="checkbox"/> Legalizar en la Procuraduría General de la República y en Cancillería |
| <input checked="" type="checkbox"/> Notario debe firmar y legalizar las firmas | |

RENDEZ-VOUS:

Il est nécessaire de prendre un rendez-vous par:

santodomingo.estadocivil@eda.admin.ch